

# NON À LA REFORME DES RETRAITES



ENGAGÉ-ES  
POUR DE  
MEILLEURES  
RETRAITES

LE 7 MARS

ON ARRÊTE  
TOUT  
POUR  
GAGNER



**Les mensonges du gouvernement et de Macron tombent un à un, faisons tomber la réforme !**

- ✗ la réforme est indispensable pour sauver le système
- ✗ la réforme est juste
- ✗ retraite minimale à 1200€
- ✗ les femmes sont les grandes gagnantes de la réforme
- ✗ il n'y a pas d'autre choix possible

Depuis le 19 janvier dernier, nous faisons massivement la démonstration de notre détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint plus d'un million de signatures. Cette force collective a permis de rouvrir le jeu ; maintenant que ce mouvement s'est levé, il est certain que nous pouvons gagner le retrait de ce projet injuste, inutile et brutal !

**Les 64 ans, c'est non !**

**L'allongement des durées de cotisation, c'est non !**

**Manifestons massivement le 7 mars !**

Guéret 10h gare routière → opérations escargot au départ de toute la Creuse  
Limoges 14h carrefour Tourny → village des syndicats sur place à partir de midi  
Tulle 14h départ voir site → blocage du rond point de Souilhac à partir de 7h30  
Brive 14h départ voir site → blocage du rond point de Carrefour à partir de 7h30  
Ussel 14h départ voir site → blocage du rond point de l'Empereur à partir de 7h30



Tous les détails des actions sur [limoges.snes.edu](http://limoges.snes.edu)

## **PACTE : FAUSSE REVALORISATION, VRAIE DÉGRADATION !**

Présenter le pacte comme une revalorisation inédite relève du mensonge éhonté de la part du ministre. De quoi s'agit-il ? Vendre l'exercice de missions supplémentaires comme une revalorisation alors qu'il s'agit simplement de proposer de rémunérer un travail supplémentaire ! Dans les missions figurerait obligatoirement le remplacement à l'interne des collègues absents, s'y ajouterait tout un panel de missions possibles : devoirs faits, soutien/approfondissement en 6<sup>ème</sup>, coordination de discipline, orientation, découverte des métiers, tutorat des nouveaux enseignants... Au-delà de la charge de travail supplémentaire, environ 72 h annuelles d'après le ministre, le pacte serait aussi un outil de management redoutable à la main du chef d'établissement puisqu'il serait signé par les enseignants volontaires avec le chef d'établissement mis ainsi en situation de définir, d'évaluer et de rémunérer, une partie des missions des enseignants. Mise en concurrence des enseignants, fragilisation des collectifs, individualisation des carrières et des rémunérations : si le pacte n'est assurément pas un outil de revalorisation, il est dangereux pour nos métiers ! Ne nous laissons pas abuser, continuons à nous battre pour une véritable revalorisation de nos métiers et de nos salaires !

## **SUPPRESSION DE LA TECHNOLOGIE EN SIXIÈME : DÉCISION INACCEPTABLE !**

L'annonce brutale de la suppression de l'enseignement de la technologie en classe de sixième au profit de la mise en place d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français et mathématiques ne passe pas. Remise en cause sans fondement d'une discipline, maltraitance des collègues, resserrement des enseignements sur les fondamentaux et les compétences clefs : le SNES-FSU est intervenu à tous les niveaux pour dénoncer cette décision et obtenir quelques garanties pour les collègues de technologie. Dans les CA de collège, le SNES-FSU a appelé à voter contre tout TRMD qui proposait la réduction de l'horaire d'EIST en sixième hors toute réglementation nouvelle. La classe de sixième que veut promouvoir le ministre irait dans le sens d'un rapprochement avec l'école primaire, avec l'intervention prévue de professeurs des écoles sur les heures de remédiation. La multiplication des évaluations, des contenus imposés pour la remédiation, la mise en barrettes préconisée achèveraient la transformation de la classe de sixième en véritable usine à gaz dans laquelle élèves comme enseignants peineraient à trouver un sens et un cadre favorable aux apprentissages. Notre métier se réduirait alors de plus en plus à celui d'opérateur de formation sans marge de manœuvre... Inacceptable !

## **REVALORISATION SANS CONTREPARTIES : BIEN LOIN DU COMPTE ...**

Le ministère a annoncé quelques « bougés » dans le cadre des discussions qui se tiennent depuis mi-janvier et devraient être bouclées mi-mars. Alors que les fins de carrière devaient être exclues de toute augmentation, la part fixe de l'ISOE, l'indemnité des professeurs documentalistes et celle des CPE, seraient augmentées de 744 euros bruts annuels, un élargissement des possibilités d'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle serait aussi prévu. La prime d'attractivité serait augmentée jusqu'au 6<sup>ème</sup> échelon. Aussi insuffisantes soient-elles, puisque le ministère refuse de sortir de l'enveloppe budgétaire imposée par Macron, ces évolutions sont à mettre à l'actif de l'action résolue du SNES-FSU dans les mobilisations, les médias et les instances. Mais nous sommes encore très loin de la revalorisation que nous exigeons ! Ne lâchons rien !

## **RENTRÉE 2023 : LA CONTINUITÉ, PAS LE CHANGEMENT ...**

La constance des suppressions d'emplois est un marqueur de la politique éducative de Macron : -481 emplois au niveau national et -15 emplois dans notre académie, pour des effectifs élèves quasi stables. Le sous-encadrement chronique des élèves en France est pourtant pointé par la DEEP (Direction Evaluation Et Prospective du ministère de l'Éducation nationale), notre taux d'encadrement est très en deçà de celui des autres pays européens. Les performances du système éducatif, régulièrement décriées, sont sans doute à interroger au vu de cette réalité que la multiplication de dispositifs et innovations hors-sol ne peuvent masquer. Continuons à dénoncer les conséquences concrètes des suppressions d'emplois dans nos établissements sur l'organisation des enseignements, les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves.

**7 mars : on arrête tout !**

**Mettons les collèges, lycées et CIO à l'arrêt**

